

DEMANDE DE CONTRÔLE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) PRÉALABLE A LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

Document à retourner à la Direction eau et assainissement :
CCPA – Service Assainissement - 58 av de Waltenhofen 29860 PLABENNEC
Tél : 02 98 37 66 00 sea-3@pays-des-abers.fr

Coordonnées du demandeur :

Nom*, Prénom*:
Adresse*:
Code postal*: Ville*:
Tél. (impératif pour la prise de rendez-vous) :
Adresse mail :

Notaire en charge de la vente (si connu) :

Nom :
Adresse*:
Code postal*: Ville* :
Tél. : Date de signature de la vente :
mail :

Coordonnées des acquéreurs (si connues) :

Nom :
Adresse*:
Code postal*: Ville* :
Tél. :

Adresse de l'installation à contrôler :

Nom*, prénom* du propriétaire :
Adresse* :
Commune* : Section cadastrale* : N° de parcelle* :
Modalités d'accès à l'immeuble (clés, tiers, contact pour RDV,...) :

Afin de procéder au contrôle , rendre accessible l'ensemble des regards de l'assainissement non collectif

Adresse de facturation si différente du demandeur :

Nom, Prénom ou raison sociale* :
Adresse*:
Code postal* : Ville* :

Le montant de la prestation est fixé par délibération du conseil communautaire. Un titre de recette du trésor public vous sera adressé par la Direction eau et assainissement après la réalisation de la prestation. Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de réalisation du contrôle.

Fait à, le
Signature